



Création d'entreprise / concurrence

Par **Jonathan34**, le **04/06/2008** à **21:52**

Bonjour,

Je suis actuellement en contrat d'apprentissage dans une société qui conseille les entreprises publiques.

Je souhaiterais ouvrir ma propre société de conseil avant la fin de mon contrat d'apprentissage pour la rendre pérenne à la fin de mes études.

Je voudrai savoir si cela est possible et n'entre pas en concurrence avec mon activité actuelle. Tout en sachant que l'entreprise que je souhaite créer sera spécialisée dans les entreprises **privées** et non pas publiques.

Dans l'attente de votre réponse et en vous remerciant par avance,

Cordialement,

Jonathan